

A la une



L'ANLCI et le FPSPP lancent, avec le soutien de l'agence Erasmus+, **une formation digitale rapide, gratuite et ouverte à tous**, sur les enjeux de l'illettrisme, sur la manière de déceler des indices révélateurs et sur la façon d'aborder cette question avec les personnes concernées pour leur proposer des solutions efficaces. Cette formation digitale s'inscrit dans le prolongement des premiers travaux de partenariat entre l'ANLCI et le FPSPP qui a conduit à une coproduction très riche de livrets de formation et de guides pratiques à destination des

professionnels des réseaux OPCA et OPACIF. [En savoir plus.](#)

Faire connaître les réussites pour que l'illettrisme recule.



Le Forum permanent des pratiques : c'est parti !

Dans presque toutes les régions, les ateliers régionaux réunissant les acteurs qui ont apporté des réponses à l'illettrisme, se mettent en place. Cette première phase d'identification et de formalisation des bonnes pratiques devrait nous conduire jusqu'à l'été où les premiers guides pour agir seront livrés.

Contact : eric.nedelec@anlci.fr - [En savoir plus.](#)

Accès à l'emploi et vie professionnelle.

Vient de paraître - Monographie « Maîtriser les compétences clés » par l'Association Nationale pour la Formation permanente du personnel Hospitalier (ANFH).



Soutenir l'évolution des compétences de tous les agents est une ambition qui se situe au cœur du projet stratégique de l'ANFH pour la période 2016-2019, après la signature de l'accord-cadre avec l'ANLCI. Cette volonté se traduit notamment par un dispositif innovant destiné à accompagner le développement des compétences clés et des savoirs de base dans de nombreux métiers de la fonction publique hospitalière. Expression d'une valeur fondatrice de l'OPCA, ce projet d'ampleur vient compléter l'effort mobilisé pour les études promotionnelles et les formations qualifiantes. Ces dispositifs permettent à chacun de progresser dans son parcours professionnel. [En savoir plus.](#)

Appel à projets parcours « Réussite apprentissage ».

L'APPRENTISSAGE
C'EST VOTRE AVENIR



WWW.APPRENTISSAGE.GOUV.FR

Dans le cadre du comité interministériel égalité et citoyenneté du 6 mars 2015, la mise en place du parcours «**Réussite apprentissage**» a été annoncée pour permettre l'accompagnement vers l'apprentissage de 10 000 jeunes résidant prioritairement dans des quartiers de la politique de la ville. Ce parcours s'est traduit par le lancement dans chaque région par les DIRECCTE d'un appel à projet « Réussite apprentissage ».

Les objectifs sont de préparer pendant un an, des jeunes pour leur faire signer un contrat d'apprentissage, dont 40% de jeunes issus des quartiers de la politique de la ville. La rémunération par l'Etat est conditionnée

à la signature finale d'un contrat d'apprentissage. Les jeunes en difficulté avec les compétences de base ou en situation d'illettrisme sont concernés par ces parcours réussite apprentissage.

Le parcours « Réussite apprentissage » se déroule en 3 étapes :

- La première phase repose sur un **entretien de diagnostic approfondi** de la situation du jeune : évaluation des compétences déjà acquises, construction et formalisation du projet en lien avec la réalisation d'une formation en apprentissage.
- La deuxième phase du parcours est celle de **l'accompagnement vers l'apprentissage** : acquisition de prérequis nécessaires à l'entrée en contrat (*modules de pré-qualification en lien avec les conseils régionaux ou dispensés, par exemple, par les écoles de la deuxième chance, dispositifs d'initiation aux métiers en alternance*), aides matérielles mobilisées en complément des aides régionales existantes pour faciliter l'entrée du jeune vers l'apprentissage, intermédiation avec les entreprises, les chambres consulaires et les CFA pour appuyer la recherche et la conclusion d'un contrat d'apprentissage.
- La troisième phase du parcours est destinée aux jeunes ayant signé un contrat d'apprentissage et vise à **prévenir la rupture** de ce contrat : accompagnement au début du contrat du jeune nouvellement intégré afin de sécuriser la relation.

Les premiers accompagnements ont débuté en janvier 2016. Un comité de pilotage au sein de chaque Unité Départementale (DIRECCTE) doit être mis en place.

Education, culture et vie familiale.

Prix solidarité Europe 1 / Femina pour deux associations de lutte contre l'illettrisme.

Trois associations dont deux travaillant sur le champ de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme, Mots & Merveilles et AFPLI Solidarité, ont reçu le prix solidarité Europe 1 / Femina en partenariat avec les enseignes Leclerc. Ce prix a permis de montrer les actions portées par ces associations, notamment celles de Mots & Merveilles en Nord-Pas-De-Calais via un spot diffusé plusieurs fois par jour pendant une semaine sur Europe 1.



[Lire l'article de Version Femina.](#)

[En savoir plus sur Mots & Merveilles.](#)

[En savoir plus sur AFPLI Solidarité.](#)

Prix Innovation de la Fondation du Crédit Mutuel.



Le Comité Lecture de la Fondation du Crédit Mutuel a choisi de récompenser « MOTS D'ADOS », projet porté par l'association Par tout artiste et « FENETRES SUR LE MONDE », de l'association C'est la faute à Voltaire. Innovants, créateurs de lien social, les deux projets récompensés développent, chacun à leur manière, une approche sensible de la lecture.

[En savoir plus.](#)

Agenda.

Salon du Livre de Paris – du 17 au 20 mars 2016 – Paris.



A l'invitation des Lions Clubs et de leur association « Agir pour la lecture – Vaincre l'illettrisme », le Musée de La Poste et l'ANLCI se sont associés pour organiser un programme d'animations pour la diffusion d'informations simples sur le problème de l'illettrisme et sur les moyens de le combattre lors du Salon du livre Paris, Porte de Versailles.

A noter : à destination de tous (professionnels, scolaires, visiteurs), les 17 et 18 mars, une animation permettra à chacun d'expédier gratuitement une création en origami sur le principe du Mail art.

[En savoir plus.](#)

Comité Consultatif de l'ANLCI – 22 mars 2016 – Paris.

L'ANLCI réunira le 22 mars prochain les membres de son comité consultatif afin de leur présenter le lancement du Forum Permanent des Pratiques. La question de l'inclusion numérique sera aussi posée à cette occasion et enfin, nous reviendrons sur les prochaines journées nationales d'actions contre l'illettrisme à l'occasion de la semaine du 8 septembre.

Quais du Polars - 1, 2, 3 avril 2016 – Lyon.

DICTÉES NOIRES



Comme chaque année depuis 2013, Quais du Polar relance les « dictées noires ». Deux dictées sont proposées en partenariat avec l'ANLCI : la « Dictée jeunesse », pour les élèves de CM1 à la 4^{ème} (sur réservation des enseignants), et la « Dictée noire », qui est également l'occasion d'une rencontre avec l'invité, ouverte à tous (sans réservation).

Ces dictées sont gratuites, et auront le lieu le vendredi 1er avril 2016. Cette année, François Morel animera la « Dictée jeunesse », et Amélie Nothomb la « Dictée noire ». [En savoir plus.](#)

Le Site du mois.



Agence régionale
de la Formation
tout au long de la
vie Poitou-
Charentes

Le site de l'Agence régionale de la Formation tout au long de la vie Poitou-Charentes a fait peau neuve avec notamment la refondation du dossier « illettrisme ».

[En savoir plus.](#)

Retrouvez toute notre actualité sur www.anlci.gouv.fr

Informations / abonnements / désabonnements : audrey.pavat@anlci.fr